

# CONSULTATION DE MAITRISE D'OEUVRE

## Rénovation et extension

# Acte d'engagement

N° de marché

### AE.1 MAITRISE D'OUVRAGE

<b>Maitre d'ouvrage</b>	Cinémathèque d'Images de Montagne
Adresse	8, place Jean Marcellin 05000 GAP
<b>Mandataire</b>	
Adresse	
<b>Représentant légal</b>	Michel ZALIO
Adresse	Siguret, 05200 Saint-André-d'Embrun
<b>Conducteur d'opération</b>	Gilles CHARENSOL
Adresse	3 Allée de Chabanottes 05000 GAP

### AE.2 MAITRISE D'OEUVRE

Le, contractant unique, soussigné :

<input type="checkbox"/> M/Mme	<input type="text"/>	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	<input type="text"/>	
RCS	<input type="text"/>	
Représentée par	<input type="text"/>	dûment habilité(e),
Adresse	<input type="text"/>	
Code NAF	<input type="text"/>	N° SIRET <input type="text"/>
TVA intracommunautaire	<input type="text"/>	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	<input type="text"/>	

Les cocontractants soussignés engageant ainsi les personnes physiques ou morales ci-après, groupées :

- Conjoints** (cf. grille de répartition détaillée des prestations annexées)
- Solidaires** les unes des autres,  
et désignées dans le marché sous le nom « Maître d'œuvre ».

**1<sup>er</sup> cotraitant – Mandataire**

<input type="checkbox"/> M/Mme	<input type="text"/>	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	<input type="text"/>	
RCS	<input type="text"/>	
Représentée par	<input type="text"/>	dûment habilité(e),
Adresse	<input type="text"/>	
Code NAF	<input type="text"/>	N° SIRET <input type="text"/>
TVA intracommunautaire	<input type="text"/>	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	<input type="text"/>	

**2<sup>ème</sup> cotraitant**

<input type="checkbox"/> M/Mme	<input type="text"/>	contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société	<input type="text"/>	
RCS	<input type="text"/>	
Représentée par	<input type="text"/>	dûment habilité(e),
Adresse	<input type="text"/>	
Code NAF	<input type="text"/>	N° SIRET <input type="text"/>
TVA intracommunautaire	<input type="text"/>	
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes	<input type="text"/>	

### 3<sup>ème</sup> cotraitant

<input type="checkbox"/> M/Mme		contractant personnellement,
<input type="checkbox"/> La société		
RCS		
Représentée par		dûment habilité(e),
Adresse		
Code NAF		N° SIRET
TVA intracommunautaire		
Le cas échéant, numéro d'inscription au tableau de l'ordre des architectes		

Le maître d'œuvre, pour tout ce qui concerne l'exécution du présent marché, est représenté par :

..... dûment mandaté à cet effet, conformément à la convention de mandat annexée.

#### En cas de groupement conjoint, le mandataire est :

- Conjoint
- Solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de la personne publique, pour l'exécution du marché.

Les membres du groupement ont donné mandat au mandataire, qui signe le présent acte d'engagement :  
(Cocher la ou les cases correspondantes.)

- pour signer le présent acte d'engagement en leur nom et pour leur compte, pour les représenter vis-à-vis du maître d'ouvrage et pour coordonner l'ensemble des prestations  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché public ou de l'accord cadre ;  
(joindre les pouvoirs en annexe du présent document.)
- ont donné mandat au mandataire dans les conditions définies par les pouvoirs joints en annexe.

Les membres du groupement, qui signent le présent acte d'engagement :  
(Cocher la case correspondante.)

- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour les représenter vis-à-vis du maître d'ouvrage et pour coordonner l'ensemble des prestations ;
- donnent mandat au mandataire, qui l'accepte, pour signer, en leur nom et pour leur compte, les modifications ultérieures du marché ou de l'accord-cadre ;
- donnent mandat au mandataire dans les conditions définies ci-dessous :  
(donner des précisions sur l'étendue du mandat.)

En cas de sous-traitance, l'acceptation et l'agrément des conditions de paiement des sous-traitants sont fixées par l'annexe 2 (DC4 déclaration de sous-traitance).

Le contractant unique ou les contractants, après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés et du Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP),

Après avoir produit toutes les attestations et documents justificatifs demandés par l'acheteur prévus aux articles 48 à 55 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

AFFIRMENT, sous peine de résiliation de plein droit du contrat, qu'aucune des personnes physiques ou morales pour lesquelles ils interviennent ne tombent sous le coup de l'interdiction découlant de l'article 50 de la loi du 14 avril 1952 modifiée.

S'ENGAGENT, sans réserve, conformément aux conditions, clauses et prescriptions imposées par le CCAP, à exécuter la mission de maîtrise d'œuvre aux conditions particulières ci-après, qui constituent l'offre.

**AE.3 OBJET DU MARCHÉ**

Le présent marché est une consultation de maîtrise d'œuvre portant sur l'opération ci-dessous :

**DÉSIGNATION DE L'OPÉRATION**

Cette procédure a été initiée à la suite de la décision du pouvoir adjudicateur de déclarer sans suite la première consultation.

La présente consultation a pour objet un marché de maîtrise d'œuvre (Architecte et bureaux d'études structure, fluide/électricité, économiste) portant sur l'aménagement d'un bâtiment à vocation culturelle pour accueillir les activités de la Cinémathèque de Montagne (voir ETUDE DE FAISABILITE-CIM Badin-02).

Le maître d'ouvrage envisage, conformément au programme et à l'enveloppe prévisionnelle, une opération ayant pour objet la rénovation et l'extension de l'ouvrage :

	Ancienne usine Badin
Adresse	7 rue du Forest d'Entrais
	05000 GAP
Références cadastrales	La partie nord de la section AN, Numéro 371
Surface foncière	Environ 700 m <sup>2</sup>
Estimation de la surface à construire	950 m <sup>2</sup>
Autres informations	

**CONTENU DE LA MISSION**

Le contenu de la mission de maîtrise d'œuvre (Architecte et bureaux d'études structure, fluide/électricité, économiste) comprend les missions DIAG/ESQUISSE, APS, APD, PRO, ACT, EXE, DET, AOR et OPC.

**DÉLAIS D'EXÉCUTION**

La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre est de ..... mois, à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage de la mission.

Les délais de remise des documents propres à chaque élément de mission sont fixés comme suit :

Etudes d'esquisse		semaines
Etudes d'avant-projet sommaire		semaines
Etudes d'avant-projet définitif		semaines
Etudes de projet		semaines
Dossier de consultation des entreprises		Semaines
Dossier des ouvrages exécutés		Semaines

**DUREE PREVISIONNELLE DES TRAVAUX**

La durée prévisionnelle d'exécution des travaux est estimée à ..... mois, à compter de la date de notification des ordres de service de démarrage aux entreprises titulaires des marchés de travaux.

**AE.4 OFFRE DE PRIX**

**Conditions générales de l'offre de prix**

L'offre a été établie sur la base des conditions économiques en vigueur au mois ..... (m0).

Le coût prévisionnel est établi dans les conditions prévues à l'article AP 9.1 du CCAP.

**Forfait provisoire de rémunération**

Il est fixé à ..... € HT

..... € TTC, le taux de TVA en vigueur au jour de la signature du contrat étant de ..... %

Soit ..... euros TTC.  
(en toutes lettres)

**Forfait définitif de rémunération**

Le forfait de rémunération est rendu définitif dans les conditions de l'article AP 8.3 du CCAP.

**Répartition du forfait de rémunération par élément de mission**

Eléments de mission de maîtrise d'œuvre	% de la mission de base
Etudes d'esquisse	
Etudes d'avant-projet sommaire	
Etudes d'avant-projet définitif	
Etudes de projet	
Assistance à la passation des contrats de travaux	
Etudes d'exécution / Visa	
Direction de l'exécution des contrats de travaux	
Assistance aux opérations de réception	

La répartition des prestations et des honoraires entre les cotraitants figure en annexe.

**AE.5 PAIEMENTS**

**Avance** (article 110 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016)

Le(s) contractant(s) renonce(nt) au bénéfice de l'avance :

OUI       NON

(Cocher la case correspondante.)

Le maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du marché en faisant porter le montant au crédit des comptes ci-après selon la décomposition et la répartition jointes en annexe.

**Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant**

Compte ouvert au nom de		
Sous le numéro		Clé RIB
Banque		
Code Banque		Code Guichet

**2<sup>ème</sup> cotraitant**

Compte ouvert au nom de		
Sous le numéro		Clé RIB
Banque		
Code Banque		Code Guichet

**3<sup>ème</sup> cotraitant**

Compte ouvert au nom de		
Sous le numéro		Clé RIB
Banque		
Code Banque		Code Guichet

Ordonnateur	
Comptable assignataire des paiements	
Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 130 du décret 2016-360 du 25 mars 2016	
Chapitre budgétaire	Article
Cadre réservé à la mention d'exemplaire unique en vue du NANTISSEMENT ou de la CESSION DE CRÉANCE	

**AE.6 ASSURANCES**

**Contractant unique ou 1<sup>er</sup> cotraitant**

Compagnie d'assurance  N° de police

**2<sup>ème</sup> cotraitant**

Compagnie d'assurance  N° de police

**3<sup>ème</sup> cotraitant**

Compagnie d'assurance  N° de police

L'attestation d'assurance de chaque cotraitant est jointe au présent contrat.

Le présent engagement ne vaut que si l'acceptation de l'offre est notifiée au maître d'œuvre dans un délai qui court à compter de la date de remise de l'offre.

Ce délai est de **270** jours.

Fait à ..... Le .....

**Le(s) contractant(s)** (cachets et signatures)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement,

Documents et pièces annexées au présent acte d'engagement :

Annexe 1 - Grille de répartition des prestations et des honoraires par cotraitants et par éléments de mission  
Annexe 2 - Formulaire de déclaration de sous-traitance DC4

Fait à ..... Le .....

**La personne habilitée à signer le marché**